

## CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE - AEPE - RECONVERSION

### PUBLIC VISÉ

Tout public

### LE + DE LA FORMATION

Équipe de formateurs experts du secteur de la petite enfance, plateaux techniques performants pour une immersion dans l'environnement professionnel et des mises en situations pratiques

### DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée de formation : 623 heures

Durée en entreprise : 490 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 32h / semaine

Formation à distance 17% max

### DATES PREVISIONNELLES

Du 02/10/2024 au 13/06/2025.

### LIEUX DE FORMATION

GRETA Val-de-Marne

Collège RABELAIS

10 RUE DU PONT DE CRETEIL

94100 Saint-Maur-des-Fossés

### CONTACT

GRETA Val-de-Marne

Florence Deshayes

Tél : 07 85 91 38 91

greta94.rabelais@ac-creteil.fr

Référent handicap :

greta94.referent.handicap@ac-creteil.fr

[Consulter notre Politique Handicap](#)

### TARIFS

Prix tarif public maximum :

Tarif heure stagiaire : 12,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

### FINANCEMENTS

Type de financement :

Plan de développement des compétences, Individuels payants, Pro A, Contrat de sécurisation professionnelle, Compte Personnel Formation, Projet de transition professionnelle, Transitions collectives, Prise en charge demandeur d'emploi possible

### OBJECTIFS

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance. Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

### PRE-REQUIS

Niveau d'entrée: niveau 2 (fin de 3ème des collèges / préqualification)

Niveau en français : capacité à comprendre des consignes, lire et produire un texte court et structuré, s'exprimer oralement de façon claire et compréhensible.

Niveau en maths : capacité à effectuer des calculs simples, résoudre une équation du premier degré, appliquer des notions de proportionnalité, et de conversion de données.

### MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Si vous êtes salarié, prenez RDV avec notre chargée de recrutement au moins 4 mois avant le début de la formation afin de monter votre dossier de financement, en nous contactant par mail à [greta94@ac-creteil.fr](mailto:greta94@ac-creteil.fr) ou par téléphone au 01 45 16 19 19.

Si vous êtes demandeur d'emploi, rapprochez vous de votre conseiller France Travail afin de valider votre projet et obtenir une aide individuelle à la formation (AIF) : votre conseiller prendra attache auprès de notre centre pour obtenir un devis et tout autre document utile. (Nous n'avons pas de place financée par la Région).

Dans toute autre situation ou pour toute question, contactez notre centre par mail à [greta94.rabelais@ac-creteil.fr](mailto:greta94.rabelais@ac-creteil.fr) ou par téléphone au 07 85 91 38 91 et nous vous indiquerons la marche à suivre en fonction de votre situation.

Admission sur dossier, tests, et entretien

Vérification des équipements techniques nécessaires pour la formation à distance :

<https://lms.greta.region-academie-idf.fr/>

Site accessible aux personnes en situation de handicap (sauf PMR)

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation à temps plein en continue, en présentiel, du lundi au vendredi, comprenant des cours théoriques, des travaux pratiques, des évaluations formatives et sommatives, des périodes de mise en situation professionnelle.

La formation est individualisée et fait l'objet d'un accompagnement personnalisé.

107h maximum d'activité à distance synchrones et asynchrones. Un temps d'appropriation aux outils est organisé en début de parcours. Un accompagnement technique et pédagogique est assuré tout au long du parcours.

### CONTENUS

#### UP 1 : Accompagner le développement de l'enfant

- ▶ Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.
- ▶ Adopter une posture professionnelle adaptée.
- ▶ Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un

## CODES

NSF : 332

RNCP : 38565

Formacode : 44041

Code Rome : K1303

contexte donné.

- ▶ Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.
- ▶ Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages.
- ▶ Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant.

### UP 2 : Exercer son activité en accueil collectif

- ▶ Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.
- ▶ Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant.
- ▶ Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.
- ▶ Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle.

### UP 3 : Exercer son activité en accueil individuel

- ▶ Organiser son action.
- ▶ Négocier le cadre de l'accueil.
- ▶ Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant.
- ▶ Élaborer des repas.

### UG 1 : Français et Histoire-géographie et enseignement Moral et civique

### UG 2 : Mathématiques et physique-chimie

### UG 4 : Prévention-santé-environnement

## MODALITES D'EVALUATION

- ▶ Tout au long du parcours : Contrôle en cours de formation

## VALIDATION

- ▶ Diplôme CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance - AEPE - niveau : 3 reconnu au RNCP n°38565 à compter du 22/01/2024, délivré par le Ministère de l'Education Nationale

## SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Le titulaire du CAP AEPE peut exercer son activité en école maternelle, en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), en accueil collectif de mineurs (ACM), en maison d'assistants maternelles (MAM), ou à domicile, en tant que :

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)
- Adjoint/agent d'animation auxiliaire petite enfance
- Garde d'enfants à domicile
- Assistant maternelle

Il peut poursuivre son parcours vers les formations DEAP (Auxiliaire de Puériculture), BAC PRO ASSP (accompagnement, soins et services à la personne), DEAS (Aide-Soignant), DEAES (Accompagnant Educatif et Social), le concours d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Il peut accéder, par le biais de correspondances, aux formations TP ADVF (Assistant De Vie aux Familles), CPJEPS Mention animateur d'activités et de vie quotidienne, Mention complémentaire d'Aide à Domicile, etc.

Plus d'information sur le site de l'ONISEP <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/cap-accompagnant-educatif-petite-enfance>

Pour consulter nos taux de satisfaction, de certification et d'insertion : <https://www.forpro-creteil.org/actualites/les-taux-du-greta-val-de-marne--66632903c0d75ac154b2930c/>